



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE

☎ 04.79.38.20.83 ☎ 04.79.38.26.97

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.M. DU 29 OCTOBRE 2015 à 20 H 00

Présents : MICHAULT Patrick, AVRILLIER Véronique, ASSET Marc, MICHAULT Nelly, LEGER Sylviane, CARREAU Gérard, FLACHER Patrick, FILLION-NICOLLET Julien, OBIN Aurélie, VALLON David, PILLET Laurence, BLANC Sébastien, AVRIT Clovis

Excusée : MARTIN-CORREIA Alexandra

Absents :

Président de séance : MICHAULT Patrick

Secrétaire de séance : FLACHER Patrick

Monsieur le maire souhaite rajouter deux questions à l'ordre du jour :

Demande de subvention pour l'installation de stores solaires au rez-de-chaussée de la mairie.

Rajout de produits à encaisser dans la régie de recettes.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité, sans modification.

2. COMPOSITION BUREAU ELECTION

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

6 décembre 2015 :

8 :00 à 10 :00	10 :00 à 12 :00	12 :00 à 14 :00	14 :00 à 16 :00	16 :00 à 18 :00
P. MICHAULT	V. AVRILLIER	G. CARREAU	D. VALLON	P. MICHAULT
N. MICHAULT	A. OBIN	P. FLACHER	S. BLANC	N. MICHAULT
M. ASSET	C. AVRIT	S. LEGER	V. AVRILLIER	M. ASSET

13 décembre 2015 :

8 :00 à 10 :00	10 :00 à 12 :00	12 :00 à 14 :00	14 :00 à 16 :00	16 :00 à 18 :00
P. MICHAULT	V. AVRILLIER	G. CARREAU	D. VALLON	P. MICHAULT
N. MICHAULT	A. OBIN	P. FLACHER	S. BLANC	N. MICHAULT
M. ASSET	C. AVRIT	S. LEGER	L. PILLET	M. ASSET
		F. FILLON-NICOLLET		

3. TRANSFERTS DE CREDITS M14 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le maire demande au conseil de voter les transferts de crédits suivants :

Transfert du C/21318 « autres bâtiments publics » opération 64 « Préau et Aire de Jeux » au C/21311 « Bâtiment Mairie », opération 66 « stores solaires », la somme de 5400,00 € TTC pour l'installation des volets roulants au rez-de-chaussée de la mairie.

Transfert du C/21318 « autres bâtiments publics » opération 64 « Préau et Aire de Jeux » au C/2151 « Réseau voirie », la somme de 20 000,00 € TTC pour mise en place de glissières de sécurité au hameau du Cudray et chasse-roues aux hameaux du Cray et du Château.

Le conseil est d'accord à l'unanimité.

4. DELIBERATION POUR GESTION DES DOSSIERS CNRACL

Monsieur le maire donne lecture de la convention à passer entre la commune et le Centre de Gestion de la Savoie concernant les dossiers de retraite CNRACL.

Après avoir entendu cet exposé et après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes de la convention,
- Autorise le maire à signer cette convention.

5. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur le maire présente au conseil municipal le tableau des emplois mis à jour suite aux derniers changements de grades et d'horaires. Le conseil approuve les modifications suivantes à l'unanimité.

Emploi permanent	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdomadaire
Administratifs				
Attaché	A	1	1	35 heures
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	26 heures
Techniques				
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	35 heures
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C	2	2	35 heures
				937 heures/an
Scolaires				
ATSEM 1 ^{ère} classe	C	2	0	
ATSEM Principale de 2 ^{ème} classe	C	2	2	27 heures hebdomadaires
				25,05 heures hebdomadaires

6. VOTE DES SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS

Rappel des règles d'octroi : Seules les associations ayant présenté une demande à laquelle doivent être joints le bilan financier et le projet de l'année N+1 peuvent prétendre aux subventions.

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal les divers dossiers de demande de subventions reçus en mairie. Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association des Aînés du Nant Bayet.

Monsieur demande au Président du Club des aînés de sortir de la salle du Conseil Municipal le temps de voter la subvention. Le conseil accorde une subvention de 400,00 €.

Association des anciens combattants de Saint Paul Sur Isère.

Le conseil accorde une subvention de 450,00 €.

Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Le conseil accorde une subvention de 200.00 €.

Association Française des scléroses en plaques

Le conseil accorde une subvention de 100,00€

Association Vie Libre « la soif d'en sortir »

Le conseil accorde une subvention de 100,00€

Association les Amis du Patrimoine

Le conseil accorde une subvention de 200,00€

Association Handi Sport.

Le conseil accorde une subvention de 200,00€

Association AARAC.

Le conseil accorde une subvention de 350,00€

Association des parents d'élèves Esserts-Blay – Rognaix – Saint Paul Sur Isère.

L'association des parents d'élèves Esserts-Blay – Rognaix – Saint Paul Sur Isère, pour l'année 2015-2016, préfère que la commune mette à leur disposition gratuitement la salle polyvalente 1 fois de plus par an et ne demande pas de subvention. Le conseil valide cette demande.

7. CONVENTION SAVOIE BIBLIO

Monsieur le maire présente au conseil municipal la convention entre la commune et SAVOIE BIBLIO pour le soutien à la lecture publique. Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le maire à la signer.

8. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le maire donne lecture au conseil municipal du courrier de Monsieur le Préfet concernant le schéma départemental de coopération intercommunale. Ce schéma sera débattu lors de la réunion des Maires le jeudi 5 novembre 2015 afin de finaliser une stratégie et une proposition de texte commun permettant de délibérer dans les délais impartis du 15 décembre 2015.

Ces documents sont consultables en mairie aux heures d'ouvertures.

9. CORAL : PRESENTATION ETUDE EAU ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente, pour information, au conseil l'étude sur la prise de compétence par la CORAL des dossiers eau et assainissement intercommunaux.

10. FORET

➤ **PV de Maître MILESI**

Monsieur le maire présente le Procès-Verbal de Maître MILÉSI sur les dégâts causés lors de l'exploitation des bois par Monsieur EXCOFFIER. Le conseil municipal décide de :

Faire un courrier à M. EXCOFFIER, avec copies des photos, lui demandant ce qu'il compte faire pour remettre en état les dégâts qu'il a causés.

Envoyer ce document à l'assurance GROUPAMA afin de savoir la suite que nous pouvons donner à cette affaire (affaire à porter devant la justice ou autres méthodes pour contraindre Monsieur EXCOFFIER à la remise en état des lieux).

➤ **Vente bois parcelle 20**

La vente de bois a été boycottée par les exploitants scieurs car l'ONF demande de payer en deux fois les coupes achetées au lieu de quatre versements jusqu'à ce jour.

La prochaine vente de bois aura lieu le 2 décembre 2015 à 8 :30 à Rumilly.

Madame AVRILLIER informe le conseil de la nomination début février 2016 d'un nouveau garde forestier qui aura en charge les communes de Saint Paul sur Isère et Cevins.

Départ de Mme Laurence PILLET à 21 :30.

11. URBANISME

➤ Demandes Préalables accordées

M. TINEYRE Marc : Pose de panneaux solaires photovoltaïques.

M. CARREAU Gérard : Construction d'un mur de soutènement d'une hauteur de 1,00 m maximum.

M. BLANC Pierre : Remplacement de tôles sur un toit de grange par des bacs acier.

M. LESBORDES Arnaud : Pose de panneaux solaires photovoltaïques.

M. BOHÈME Jérôme : Accord tacite pour la pose d'un balcon.

M. DENCHE Dominique : Pose d'une baie vitrée.

➤ Demandes Préalables en cours

Mairie de Saint Paul Sur Isère : Pose de volets roulants solaires en remplacement des volets actuels en bois sur la partie basse de la mairie.

➤ Permis de construire

Mairie de Saint Paul sur Isère : Création d'un préau et d'une aire de jeux à l'école maternelle.

➤ Demandes Préalables de régularisation

La commune a demandé à Monsieur DENCHE Dominique de faire une demande de régularisation pour la construction d'un abri jardin pour le 21 août 2015. Cette date est dépassée depuis 2 mois. La demande de régularisation a été envoyée à ARLYSERE pour mise en demeure. Les services d'ARLYSERE représentés par M. ACTIS doivent venir sur Saint Paul Sur Isère afin d'effectuer le PV.

➤ DIA Monsieur Bohème (pour information)

Vente d'un bien d'une valeur de 177 000 €. Monsieur le maire, en vertu de la délégation qui lui est conférée, a décidé de ne pas préempter et en informe le conseil.

➤ Révision PLU Rognaix

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier émanant de la mairie de Rognaix et daté du 28 septembre 2015 nous informant de sa décision de prévoir la révision du PLU.

Conformément à l'article 123.8 du code de l'Urbanisme, la commune de Rognaix souhaite savoir si la commune de Saint Paul Sur Isère désire être consultée sur le projet de révision du PLU. Le conseil souhaite être consulté et donner son avis sur ledit projet.

➤ Révision PLU Sainte Hélène Sur Isère

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier émanant de la mairie de Sainte Hélène sur Isère et daté du 18 septembre 2015 nous informant de sa décision de prévoir la révision du PLU. Conformément à l'article 123.8 du code de l'Urbanisme, la commune de Sainte Hélène souhaite savoir si la commune de Saint Paul Sur Isère désire être consultée sur le projet de révision du PLU. Le conseil souhaite être consulté et donner son avis sur ledit projet.

➤ Courrier Mme ROCHAIX

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Mme Nathalie ROCHAIX concernant sa propriété sise à Monslacon.

Etant donné qu'il n'y a pas d'autorisation demandée pour les modifications du chalet, il paraît difficile au Conseil Municipal de donner son accord pour laisser l'échafaudage en place. De ce fait, le conseil demande à Madame ROCHAIX de déposer cet échafaudage et de lui faire connaître l'avancement des demandes formulées auprès de la commission des sites afin de régulariser la situation.

➤ **Taxe aménagement : (Information)**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de la Préfecture de Savoie concernant le taux de la taxe d'aménagement. Le conseil décide de maintenir le taux à 1 %.

12. **TRAVAUX**

Pose de glissières de sécurité.

Monsieur le maire informe le conseil de la consultation de 3 entreprises pour la mise en place de glissières de sécurité sur la route du Cudray. Une seule entreprise a répondu à notre demande, l'entreprise VRD Services, pour un montant de 7 560.00 € TTC. Le conseil retient cette entreprise.

Enfouissement de la ligne HTA. Raccordement BT de l'école et de l'appartement.

N'ayant pas obtenu l'autorisation d'un propriétaire de passer sur sa parcelle pour effectuer les travaux d'enfouissement de la ligne HTA, malgré plusieurs relances de Monsieur le maire et le courrier adressé à cette personne par le cabinet VIAL, la commune a dû trouver un autre passage entraînant un surcoût de l'opération.

13. **QUESTIONS DIVERSES**

Installation de stores solaires au rez-de-chaussée de la mairie : Demande de subvention

Suite à la décision prise lors de la réunion du 16 octobre 2015, d'installer au rez-de-chaussée de la mairie des stores solaires en vue de marquer l'engagement de la commune dans la démarche « communes efficaces en économie d'énergie C3e » et au choix de retenir l'entreprise SAMSE pour un montant de 4222,08€ HT soit 5070,50€ TTC, le conseil sollicite une subvention auprès de tous les organismes possibles et demande la possibilité de commencer les travaux avant l'octroi de la subvention.

Régie de recettes : rajout des produits encaissés

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir rajouter les participations au repas du CCAS dans la liste des produits pouvant être encaissés par la régie des recettes. Le conseil accepte à l'unanimité.

Réponse du RTE concernant M. Patrick FLACHER.

Monsieur le maire donnera copie à Monsieur FLACHER du courrier réponse de RTE concernant le problème d'électrification.

Nettoyage des ruisseaux : non effectué comme prévu, aucun travail n'a encore été réalisé. Monsieur le maire demande aux personnes ayant en charge la gestion des ruisseaux de lui donner les éléments afin de transmettre un rapport à la Coral.

Bulletin municipal : 80,00 €/ participant. Le prix ne change pas.

Unimog : Il est prêt. Une demande a été faite par Monsieur le maire au garage Mercedes concernant le dépassement du devis d'origine.

Glissières et chasse-roue : à réaliser en 2015. (12 000,00 € sont prévus).

Prévision 2016 : Ponts et Barrières sur parking de la salle polyvalente

Site internet : Monsieur AVRIT rencontrera l'entreprise début novembre 2015. Une présentation devrait se faire avant Noël 2015. Après, il y aura un gros travail pour entrer les données.

Prochain Conseil Municipal le 3 décembre 2015 à 20 h 00

Fin de la séance à 22 h 45

Le Secrétaire de séance

Monsieur FLACHER Patrick

Procès-verbal rédigé par Monsieur FLACHER Patrick et validé par Monsieur MICHAULT Patrick, maire. Affiché le 03 novembre 2015.